

Lyon, le 30 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles étapes franchies pour 3 projets urbains à Francheville, La Mulatière et Rillieux-la-Pape

Lors du conseil métropolitain du 29 septembre, la Métropole de Lyon a validé plusieurs avancées pour la rénovation ou l'aménagement de trois quartiers situés sur les communes de Francheville, la Mulatière et Rillieux-la-Pape.

Démarrage du projet de reconversion de l'ancien site Auriva à Francheville

La Métropole de Lyon a validé la déclaration de projet en vue d'une mise en comptabilité du PLU-H pour **l'ancien site de l'entreprise Auriva à Francheville**, soit 5,65 hectares. Cette première étape permettra s'engager la reconversion du site vers un **quartier mixte comprenant des logements, des activités économiques et des espaces publics**. L'objectif est d'aller vers un Projet urbain partenarial (PUP) public-privé.

Deux vocations sont projetées sur le site :

- **Sur la partie Nord**, dénommée la Taurellerie, un ensemble immobilier mixte avec **340 logements**, des activités économiques et des espaces publics pour un total de **26 100 m² de SDP**. La programmation résidentielle prévoit 40 % de logements abordables dont 25 % de logements locatifs sociaux et 15 % de BRS. Une offre de commerces et de services de proximité, avec notamment une maison médicale, complète l'ensemble.
- **Sur la partie Sud**, dénommée Pré au Taureau, la création d'un **parc public de 6300 m²** et la construction d'un équipement avec un groupe scolaire, un relais petite enfance et des locaux associatifs sont prévus.

Le projet s'accompagne de l'aménagement d'espaces publics avec la création d'un mail modes actifs traversant le site afin de permettre une liaison inter-vallon, ainsi que la requalification des routes existantes (RD 489, chemins du Moulin du Got et des Aubépines).

Une concertation se déroulera **du 16 octobre au 21 novembre 2025** afin de recueillir l'avis du public.

Le projet de renouvellement urbain aux Alagniers à Rillieux-la-Pape franchit une étape importante

Lors de ce conseil, la Métropole de Lyon a approuvé le **dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)** des Alagniers et le **programme des équipements publics (PEP)**, suite à la tenue de l'enquête publique et de l'étude d'impact. Cette étape nécessaire sur le plan réglementaire permet d'engager une nouvelle avancée pour ce projet visant à améliorer l'image du quartier des Alagniers et à rénover le cadre de vie.

La ZAC porte sur **28 hectares** dans la ville nouvelle de Rillieux-la-Pape et s'intègre dans le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRNU). Construit dans les années 1950 pour répondre aux besoins massifs de logements, le quartier souffre d'une image négative liée, notamment, aux caractéristiques du cadre bâti très vieillissant. Le quartier est composé exclusivement de logements sociaux.

Les grandes orientations du projet de renouvellement urbain sont la création d'un quartier attractif, la mixité des usages et des types d'habitat, le désenclavement du secteur et son intégration dans le reste de la commune.

La délibération votée lors de ce conseil porte sur la validation du programme global des constructions, soit environ **85 000 m²** se répartissant entre :

- **68 000 m²** de SDP logements avec une offre diversifiée (accession, accession abordable, libre, logement locatif social),
- **3 700 m²** de rez-de-chaussée actifs,
- **12 600 m²** de SDP d'équipements publics de superstructures (groupes scolaires Mont Blanc et Alagniers).

Une trame d'espaces publics d'environ **145 000 m²** est également prévue **pour un montant total de 37M€**, avec notamment l'apaisement de l'avenue de l'Europe pour limiter les vitesses excessives, la requalification de la rue Nicolas Boileau avec la création d'une piste cyclable et de noues pour la gestion des eaux pluviales, la création du grand parc des Balmes permettant de développer des continuités piétonnes paysagées, la création de plusieurs squares, la reprise de l'avenue du Mont-Blanc, etc. Ces espaces publics seront conçus selon les principes et techniques de désimperméabilisation des sols, avec le soutien de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le **bilan financier prévisionnel de la ZAC s'élève à 74 M€ HT**, répartis entre 90% pour la Métropole et 10% pour la Ville de Rillieux-la-Pape.

Un protocole d'accord pour le renouvellement urbain du quartier du Roule à La Mulatière

Le quartier du Roule, situé dans la ville de La Mulatière, est composé de grands ensembles en copropriétés ou logements sociaux. Ce quartier concentre un certain nombre de dysfonctionnements dont la vétusté du bâti, des espaces publics peu qualifiés et la quasi absence de commerces et services de proximité, malgré la présence de nombreux équipements publics.

Pour requalifier ce quartier, la Métropole de Lyon, la Commune et le bailleur Lyon Métropole

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

Habitat ont défini un projet urbain visant à **créer une polarité commerciale et des services autour de la place Jean Moulin requalifiée.**

Ce projet de renouvellement urbain ne bénéficiant pas du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et des fonds de l'ANRU, il a été décidé de mettre en œuvre un ensemble coordonné d'interventions de droit commun dans le cadre d'un protocole entre la Métropole de Lyon, la Ville de la Mulatière et le Lyon Métropole Habitat.

Ce protocole prévoit l'engagement des trois parties autour d'un projet d'amélioration de l'habitat, avec la **démolition de 106 logements sociaux et la reconstitution et développement de 154 logements sociaux** sur la Commune par Lyon Métropole Habitat, complétée d'une programmation de 100 logements en accession libre.

La Métropole de Lyon s'engage à travers ce protocole sur la **requalification des espaces publics** du quartier, notamment de la place de la mairie, et s'engage sur le financement des opérations de reconstitution et de développement de logements locatifs sociaux via les aides à la pierre.